



Plateau de Charnière | Orcières, Champsaur

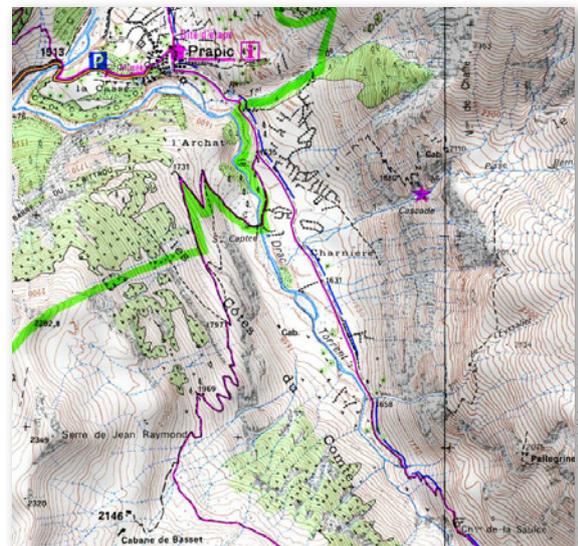
Description du site et des problématiques :

Situé à environ 1630 m d'altitude, au-dessus du hameau de Prapic (commune d'Orcières, Champsaur), le plateau de Charnière est un espace à forte valeur agricole, paysagère et environnementale localisé en entrée de cœur de parc national.

Exploité depuis des générations, et malgré une activité agricole et pastorale encore importante, le paysage a toutefois tendance à se refermer en raison de la densification de la ripisylve autrefois coupée et de l'avancée du mélézin qui tend à coloniser les bas de versants en rive gauche du Drac, qui traverse le plateau.

Le plateau, composé de prairies de fauche et de parcours d'intersaisons, accueille des troupeaux de moutons, des chevaux et une forte fréquentation touristique notamment en raison de son accessibilité aisée via un sentier carrossable vers le « Saut du Laire ».

➔ Face à ce constat, des questions se posent en termes d'évolution des paysages, des pratiques agricoles et touristiques.



> Localisation du plateau de Charnière



> Des murets à forte valeur patrimoniale et paysagère



> Des clapiers qui tendent à disparaître au fil des saisons



> Un mélézin qui progresse et gagne du terrain en bas de versant

LES BESOINS EXPRIMÉS PAR L'EXPLOITANT

L'exploitant du plateau de Charnière a exprimé au Parc national son besoin de pouvoir utiliser plus facilement les terres de Charnière dont l'exploitation est rendue de plus en plus difficile face :

- > A l'avancée du mélézin, qui a tendance à gagner du terrain en bas de versant, rive gauche du Drac et à l'embroussaillage de certaines parcelles rive droite du Drac.
- > A la détérioration des clapiers, qui rend difficile voire impossible la fauche de certaines prairies.
- > A l'élargissement de la ripisylve le long du cours d'eau.
- > A la modification de la végétation des prairies.

➔ **Les questions qui se posent**
Comment maintenir l'activité agricole ?

Comment souhaite-t-on faire évoluer ce paysage ?

Comment préserver la biodiversité ?

Comment maintenir et gérer la fréquentation touristique ?

MISE EN PLACE DE L'ATELIER

→ L'objectif de l'atelier

Imaginer un scénario souhaitable et acceptable pour ce paysage en évolution.

→ Les outils mobilisés

Un questionnaire.



→ Les acteurs mobilisés

Chargés de mission urbanisme, agriculture, flore et chef de secteur du Parc national des Écrins, paysagistes et urbanistes des CAUE 38 et 05, de la DDT 05, du STAP 05, de la DREAL PACA, de l'agence d'urbanisme de la région grenobloise, Centre de l'Oralité Alpine du CG05.



N. Henner - AURG

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

> Est-ce que l'objectif de l'exploitant n'est pas avant tout de voir le paysage retrouver son image d'autrefois (plus ouvert) ? La référence au « paysage d'avant » ressort dans les discours.

> Faut-il retrouver ce paysage et le figer ? Faut-il figer un paysage qui n'a plus cours ?

> Ce paysage est-il un « paysage phare » du parc national ? Auquel cas, il pourrait être en effet préservé à ce titre.

> Ce paysage est-il fonctionnel en l'état ?

> Le plateau présente-t-il une richesse environnementale particulière (espèce protégée, ...) ?

DÉROULEMENT DE L'ATELIER

1. Présentation du site et du besoin de l'agriculteur par le chef de secteur et la chargée de mission du Parc national des Écrins.

2. Visite du site en groupe, échanges et débats.

3. Décryptage du paysage et des dynamiques en cours à l'aide du questionnaire remis à tous les participants.

4. Réflexion sur :

- les évolutions possibles du paysage et des pratiques (agricoles, touristiques, etc.)
- les éléments naturels et construits à prendre en compte (clapiers, ripisylve, etc.)
- les besoins d'analyses supplémentaires
- les suites à donner à l'atelier

APPORTS DE L'ATELIER

> **Les prairies de fauche naturelle et la mosaïque d'habitats en place** (plus que la liste des espèces protégées) représentent la richesse environnementale principale du plateau.

> **Deux dynamiques de végétation différentes sont en cours sur les versants :**

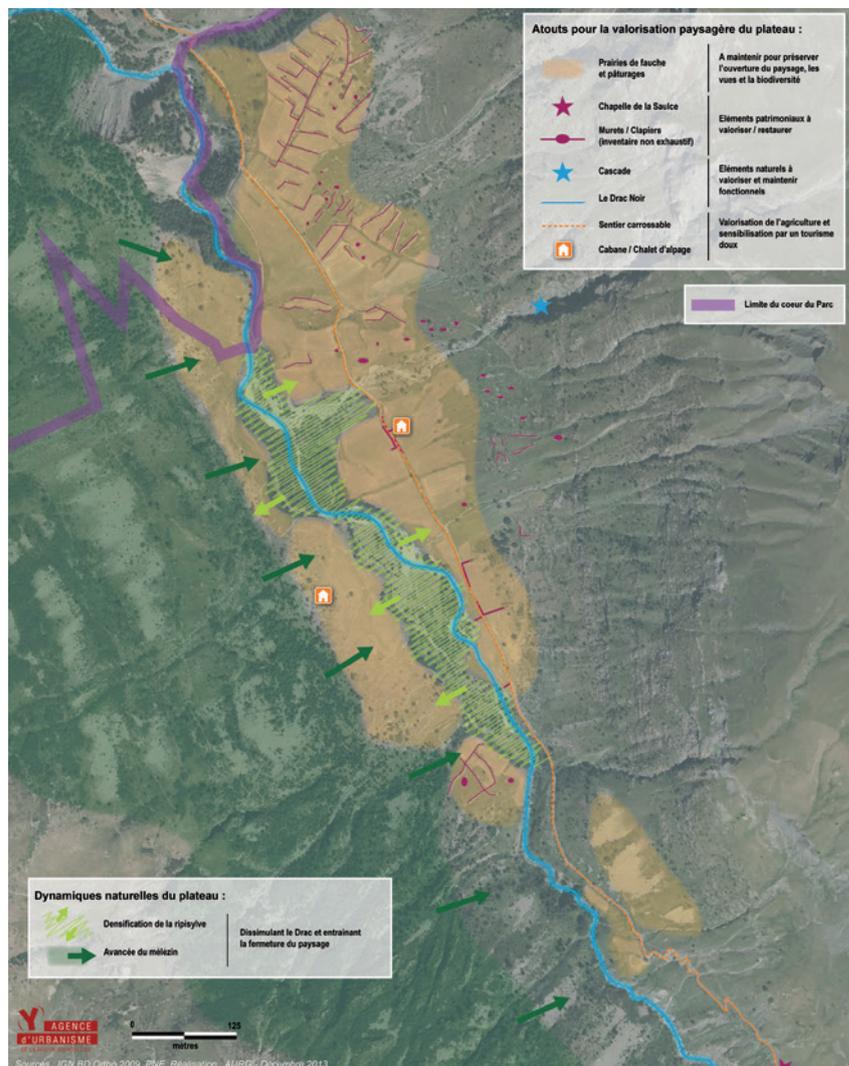
- Versant rive droite : développement d'érables sycomores sur un substrat instable (colonisation très faible) ;
- Versant rive gauche : développement des mélèzes (arbre pionnier par excellence) qui représente la première étape de colonisation forestière des hêtraies.

> **Les clapiers non entretenus s'éparpillent et s'embroussaillent progressivement sous le passage des brebis et l'action du temps.** Ils gênent alors, voire empêchent totalement, la fauche de certaines prairies. **Plusieurs éléments prônent la restauration des clapiers plutôt que leur suppression :**

- Le plateau de Charnière est le site qui présente le plus de clapiers sur le territoire des Ecrins ;
- Les clapiers stabilisent la pente ;
- Ils confèrent au site une forte valeur paysagère et donc touristique ;
- Ils participent à la diversité des milieux.

Reste à analyser le site et les clapiers plus en détails afin de déterminer quels clapiers remettre en état...

> Cartographie des atouts et dynamiques réalisée suite à l'atelier à confronter avec les besoins et projets exprimés par les acteurs locaux.



DES ENJEUX PARTAGÉS

- > Le maintien de la fauche, enjeu principal.
- > Le maintien de la ripisylve en termes fonctionnels.
- > Le maintien de la diversité paysagère et des milieux.
- > La valorisation des éléments construits du paysage (clapiers, murets, etc.).
- > La viabilité de l'exploitation agricole.

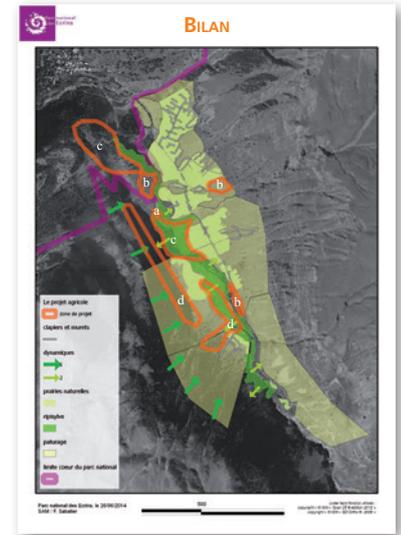
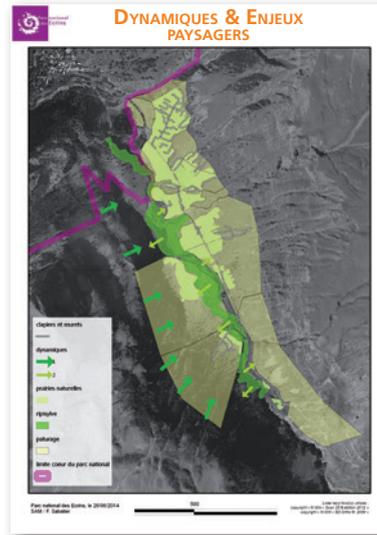
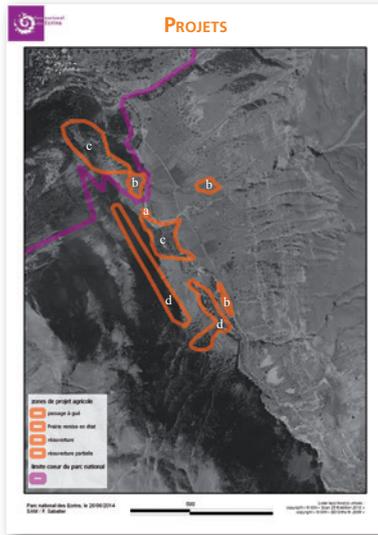
En résumé, le projet doit trouver un nouvel équilibre entre ces différents enjeux.

LA DÉFINITION DES ACTIONS ENVISAGEABLES

- > **Contenir le mélèzin** en ouvrant les bas de versant (rive gauche) ne semble pas, a priori, poser de problèmes en termes de risques et/ou sensibilités environnementales. Il s'agira toutefois de préserver une lisière « naturelle » (pas de défrichages rectilignes).
- > **Permettre la restauration des clapiers et leur entretien** (selon les mêmes processus que pour la restauration des murets, des terrasses, ...).
- > **Contenir la ripisylve** côté rive gauche du Drac de manière à redessiner le cours de la rivière, sans pour autant toucher aux aulnaies qui permettent de maintenir les berges. Que ce soit des aulnaies ou saulaies, il est impératif, en termes fonctionnels, de maintenir un cordon de ripisylve. On peut seulement jouer sur la largeur (ou épaisseur).

SUITE DE L'ATELIER

- Le Parc national des Écrins a rencontré l'exploitant afin qu'il dessine son projet et définisse les actions qu'il souhaiterait engager.



Source : Parc national des Écrins

SUITES POSSIBLES

- **Poursuivre la démarche par un travail plus approfondi de concertation** avec l'exploitant, la commune, les autres exploitants de la commune afin de connaître :
 - Le projet agricole de l'exploitation.
 - Les besoins et projets de la commune.
 - Les besoins et projets des autres exploitants.
 - Les besoins et projets du Parc national des Écrins.
- **Concevoir une cartographie partagée** spatialisant, d'une part les éléments de diagnostic et, d'autre part, les enjeux :
 - Les superficies exactes utilisées et pour quels usages, ainsi que les périodes d'utilisation.
 - Les projets du Parc national des Écrins.
 - Les priorités d'intervention.
- **Poursuivre un travail de diagnostic plus fin** sur :
 - Les clapiers, afin de sélectionner les éléments à préserver et ceux qui peuvent être supprimés (critères risques, paysage, ...).
 - La ripisylve et les possibilités de la « dédensifier ».
 - Les prairies de fauche.
- **Rechercher quels types de subventions / actions peuvent être mis en place** pour contenir l'avancée du mélèze et la restauration des clapiers (et leur entretien).
- **Dessiner les scénarios d'évolutions possibles** de ce paysage :
 - Si l'exploitant va au bout de son projet,
 - Si l'on préserve la totalité des clapiers,
 - ...
- **Budgétiser les interventions éventuelles, phaser les scénarios et prioriser les actions.**

BESOIN D'UN CONSEIL OU D'ACCOMPAGNEMENT ?

la boîte à outils **mOtif** paysages

Service Aménagement
Domaine de Charance, 05000 Gap
Accueil : 04 92 40 20 10
accueil@ecrins-parcnational.fr

à voir

- > **Fiche Motif n°1** : « Les paysages construits »
- > **Fiche Motif n°4** : « Les espaces agricoles de coteaux »
- > **Fiche Motif n°5** : « La forêt »

- > **Fiche Motif n°6** : « Les espaces agricoles de plaines et plateaux »
- > **Fiche Motif n°7** : « L'eau et ses milieux »
- > **Fiche Motif n°10** : « Les aménagements de découverte de la montagne »

Un projet co-financé par :



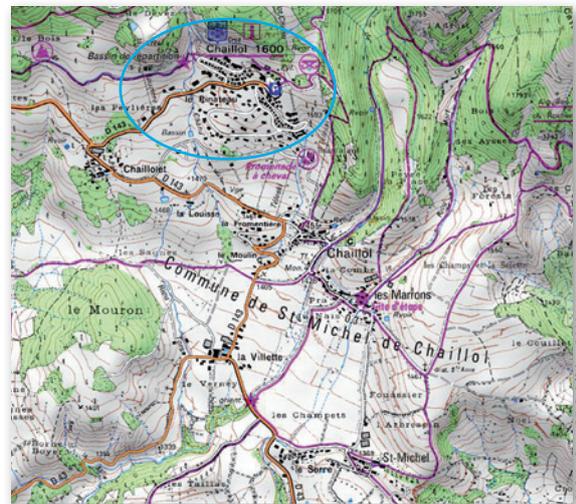


Station de Chaillol | Saint-Michel de Chaillol, Champsaur

Description du site et des problématiques :

Située à 1 600 m d'altitude, sur le versant sud des coteaux du Drac, dans le Champsaur, la station de Chaillol est née dans les années 1960. Un premier remonte-pente fut installé sur le versant nord du Mourron, mais c'est un peu plus haut, sur les pentes exposées au sud que le domaine skiable s'est finalement développé suite à la construction d'un premier bâtiment constitué de gîtes et d'un premier lotissement. La station se développe alors rapidement autour de ces deux ensembles bâtis, 150 m au-dessus du chef-lieu de Chaillol.

Si, par le passé, le remembrement a été le déclencheur des (r)évolutions paysagères et économiques liées à la création de la station, dans un laps de temps relativement court (10-20 ans), c'est le contexte socio-économique, les changements climatiques, d'usages et de pratiques (agricoles notamment), qui entraînent aujourd'hui de nouvelles dynamiques paysagères et économiques, mais de façon plus lente.



> Localisation de la station de Chaillol

- ➔ Face à ce constat, la commune souhaite anticiper ces nouveaux changements pour soutenir l'économie locale (dans un contexte de forte concurrence) et indirectement dessiner le nouveau paysage dans lequel elle souhaite s'inscrire.

L'OBJECTIF DE LA COMMUNE POUR LA STATION

La commune de Saint-Michel de Chaillol souhaite améliorer le fonctionnement de la station pour la rendre plus conviviale. Il s'agirait notamment de :

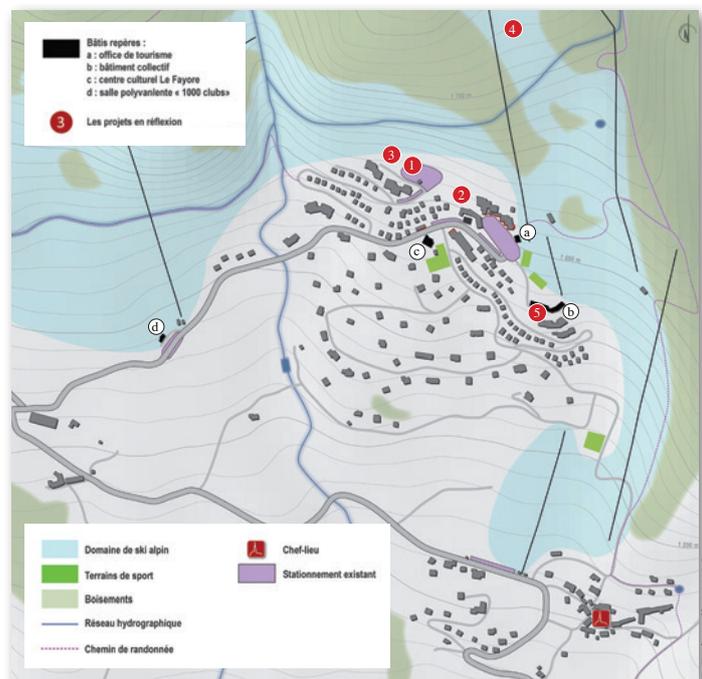
- > Rendre le cœur de station aux gens en :
 - Éloignant les voitures du centre,
 - Créant des cheminements piétons agréables et sécurisés,
 - Créant un espace ludique (été / hiver si possible) sur le parking de la Bagatelle.
- > Repenser le pied des pistes après l'installation du nouveau télésiège et du jardin d'enfants.
- > Valoriser la position de balcon de la station.
- > Résoudre la perception « excentrée » du télésiège de la Lauzière, premier équipement majeur de la station mais situé en dehors des lieux habités. Doit-on matérialiser, et comment, une entrée de station dès cet endroit ?

➔ Les projets réalisés ou en cours

- Le Centre culturel du Fayore (bâti repère c sur la carte ci-contre)
- La salle polyvalente « 1000 Clubs » (bâti repère d)

Les projets en cours de réflexion

1. Un projet de parking couvert (de panneaux photovoltaïques) et d'hébergement.
2. Un projet de réaménagement du cheminement piéton entre la place de la Bagatelle et le nouveau parking couvert.
3. Un projet de parking à camping-cars (à proximité du projet de parking couvert).
4. Un projet d'installation photovoltaïque sur une partie de piste du domaine skiable alpin.
5. Un projet de réhabilitation de bâtiment collectif.



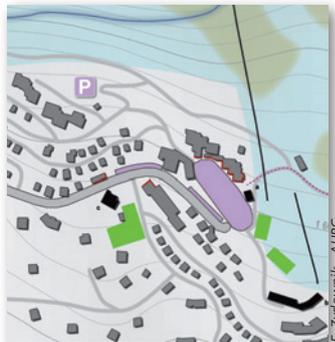
MISE EN PLACE DE L'ATELIER

→ L'objectif de l'atelier

Dresser un diagnostic paysager de la station et esquisser des orientations pour la valoriser.

→ Les outils mobilisés

La cartographie.



→ Les acteurs mobilisés

Adjoint au maire de Saint-Michel de Chaillol, chargés de mission architecture et urbanisme, chargée de communication et interprétation et chef de secteur du Parc national des Écrins, paysagiste du CAUE 38, urbaniste du CAUE 05, paysagiste et écologue de l'agence d'urbanisme de la région grenobloise, Centre de l'Oralité Alpine du CG05.



REFORMULATION DE LA PROBLÉMATIQUE

En termes de paysage et d'aménagement, les questions suivantes se posent :

> Comment améliorer le fonctionnement de la station et notamment :

- Comment créer de véritables espaces publics au niveau du Fayore et du pied des pistes ?
- Où et comment marquer l'entrée de la station ?
- Où délocaliser le stationnement qui occupe la majorité de l'espace public ?
- Où implanter le parking à camping-cars ?

> Comment accompagner la dynamique de régénération du bocage ?

> Comment contrôler les plantations d'arbres sur les terrains privés pour rouvrir des vues tout en conservant l'identité « végétale » de la station ?

Plus largement, se pose aussi la problématique du lien entre la station et les autres hameaux de la commune, et notamment le chef-lieu de Chaillol et le hameau le plus habité des Marrons, avec la question de la saisonnalité.

DÉROULEMENT DE L'ATELIER

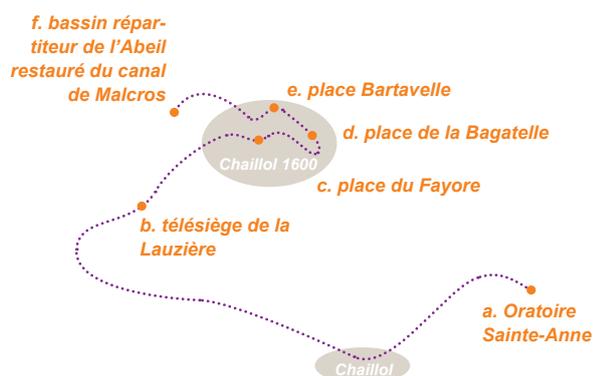
1. Présentation du site et du besoin exprimé par la commune par l'adjoint du maire de Saint-Michel de Chaillol.

2. Visite du site en groupe, échanges et débats.

3. Décryptage du paysage et des dynamiques en cours à l'aide du questionnaire remis à tous les participants.

4. Atelier autour de l'outil cartographie en 2 temps :

- Diagnostic paysager de la station (atouts / faiblesses).
- Propositions d'orientations pour une valorisation paysagère de la station.



APPORTS DE L'ATELIER

ATELIER N°1 : DIAGNOSTIC

Principe et objectifs

1. A l'aide de post-it, les participants, divisés en 2 groupes, ont localisé et décrit en quelques mots les points faibles et les points forts de la station.
2. A l'aide de gommettes, les participants ont ensuite localisé **les atouts à valoriser en priorité** (gommettes vertes) et **les points noirs à résorber en priorité** (gommettes rouges).
3. Synthèse des réflexions des 2 groupes :



> Atouts, faiblesses et sites stratégiques de la station.

5. Centre de la station

- + Pôle de services, commerces et équipements (centre culturel Le Fayore) qui a le potentiel de marquer l'entrée du centre de la station
- + Quelques commerces
- + Patrimoine bâti (ancienne bergerie, Le Fayore)
- Espace public dédié uniquement à la voiture : manque de trottoirs, de lisibilité (signalétique, marquage au sol)

6. Place Bartavelle

- + Point de vue
- + Proximité des pistes et du centre de la station
- + Site peu visible
- Légèrement en amont du centre de la station
- Risques de chute de blocs (protection à mettre en place)

7. Place de la Bagatelle

- + Point de vue
- + Pôle de services, commerces et équipements qui marquent le cœur de la station (pied des pistes)
- Pas d'espace public
- Manque de visibilité du front de neige et accessibilité difficile
- Espace public dédié uniquement à la voiture : manque de trottoirs et de lisibilité (signalétique, marquage au sol)

4. Nouveau lotissement

- Urbanisation diffuse
- Manque d'intégration dans la pente (enrochement)

3. Parking de la Lauzière

- + Réaménagement du « 1000 clubs » et de ses abords qui marquent l'entrée de la station
- Manque de lisibilité, d'accessibilité et de signalétique (parking, caisses, remontées mécaniques, salle hors-sac)

2. Espace luge / débutant

- + Espace idéal pour développer des activités ludiques (pistes débutant, luge, ...) à proximité de Chaillol
- Pas d'espace public aménagé
- Parking peu aménagé
- Remontées « vieillottes »

8. Pied des pistes

- + Vue et ensoleillement
- Manque de lisibilité
- Accessibilité difficile

1. Chaillol

- + Patrimoine
- Peu de lieux d'échanges



Sources : BD-AR IGN traitement relatif AURG, BD Topo IGN
Réalisation : Agence d'urbanisme de la région granadoise - Avril 2014

Et globalement, sur la station

- + Canal de Malcros à proximité immédiate de la station
- + Végétation « intégratrice » et identitaire (mélèzin et bocage)
- + Situation exceptionnelle de balcon sur le Champsaur (vue et ensoleillement)
- + Agriculture encore présente (entretien d'espaces ouverts)
- + Festival de Chaillol
- Manque de lits banalisés
- Manque de commerces et fragilité des commerces existants
- Trop d'espaces dédiés à la voiture (300 places de stationnement répartis sur 5 espaces)
- Pas de réel espace public / place
- Station déconnectée de la vie locale (agriculture)
- Végétation parfois trop présente et mal adaptée (essences non locales, création de masques visuels)
- Manque de liaisons piétonnes dans la station et entre la station et Chaillol

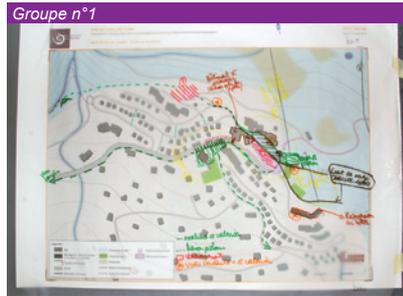
APPORTS DE L'ATELIER (SUITE)

ATELIER N°2 : PROPOSITIONS

Principe et objectifs

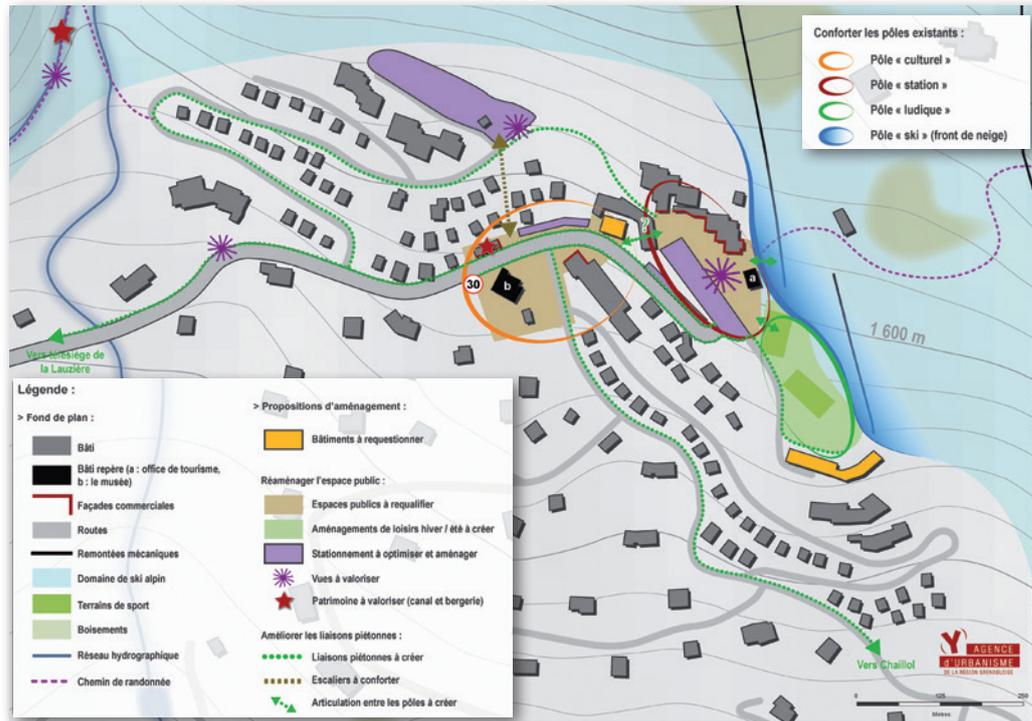
1. A l'aide de calques et de feutres, les 2 groupes ont chacun esquissé leur **schéma de principes pour la valorisation de la station**.

2. Synthèse des schémas des 2 groupes :



PROPOSITION DE VALORISATION DE LA STATION

> Schéma de principe pour une revalorisation paysagère de la station de Chaillol.



Les 2 propositions s'articulent globalement autour des actions et objectifs suivants :

- Améliorer les circulations piétonnes : à l'intérieur de la station et entre la station et le chef-lieu (Chaillol).
- Optimiser le stationnement et dégager les espaces publics stratégiques (place du Fayore et place de la Bagatelle).
- Conforter les 4 pôles existants : place du Fayore / place de la Bagatelle / front de neige / entrée de la station (TK de la Lauzière).
- Marquer les entrées de ville :
 - Entrée de la station : TK de la Lauzière (zone « 50 »).
 - Entrée du centre de la station : place du Fayore (zone « 30 »).
- Se questionner sur l'avenir des bâtiments suivants :
 - Hébergement collectif à proximité immédiate du pied des pistes (position stratégique au pied des pistes, valeur, situation en belvédère, ...).
 - Bâtiment des services techniques : situation au cœur de la station, entre les 2 pôles de vie de la station.

SUITES POSSIBLES DE L'ATELIER

Organiser une restitution pour :

- Faire partager le diagnostic établi pendant l'atelier à la commune et aux acteurs concernés.
- Faire débattre élus et acteurs concernés autour des propositions dessinées pendant l'atelier.

Phaser et prioriser les actions.

- Intégrer le projet de valorisation dans le Plan Local d'Urbanisme (Orientation d'Aménagement et de Programmation, document graphique, ...)

BESOIN D'UN CONSEIL OU D'ACCOMPAGNEMENT ?

la boîte à outils **mOtif** paysages

Service Aménagement
Domaine de Charance, 05000 Gap
Accueil : 04 92 40 20 10
accueil@ecrins-parcnational.fr

À VOIR

- > Fiche Motif n°2 : « Les villes, bourgs et villages »
- > Fiche Motif n°3 : « Les infrastructures »
- > Fiche Motif n°9 : « Les routes »

Un projet co-financé par :





Puy Sanières | Embrunais

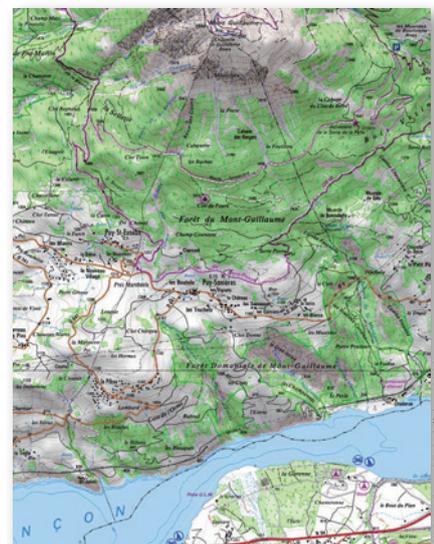
Description du site et des problématiques :

La commune de Puy Sanières se situe dans l'Embrunais, au sud du territoire du parc national des Écrins. Localisée à l'adret du lac de Serre-Ponçon, à 10 minutes d'Embrun et 40 minutes de Gap, la commune bénéficie d'une exposition et d'une localisation qui en font un territoire attractif.

Le territoire communal peut se subdiviser en 5 entités paysagères :

- La rive du lac, en partie dédiée au tourisme et aux loisirs (camping, centre équestre).
- Les coteaux, en grande partie boisés aujourd'hui mais qui présentent encore quelques prairies de fauches, vignes et pâturages.
- Le plateau agricole où se situent les hameaux anciens (Les Bou-teils, Les Truchets, Le Serre, ...).
- Le hameau récent du Pibou, situé en limite du plateau et jouissant ainsi d'une vue remarquable sur le lac et les montagnes.
- Les versants boisés du Mont Guillaume.

→ La question de l'évolution du paysage de Puy Sanières représente une entrée fédératrice dans le cadre d'un projet plus global pour la commune, en vue d'un potentiel Plan Local d'Urbanisme (PLU).



> Localisation de Puy Sanières



> Des vues panoramiques remarquables sur le lac de Serre-Ponçon et les montagnes alentour.



> Un patrimoine bâti en grande partie restauré.



> Une situation exceptionnelle en adret du lac de Serre-Ponçon.

LA PROBLÉMATIQUE DE LA COMMUNE

La commune de Puy Sanières, actuellement couverte par un Plan d'Occupation des Sols (POS) souhaite étudier l'opportunité d'une élaboration de PLU, notamment au regard des éléments suivants :

- > Une identité rurale forte.
- > Un patrimoine bâti, naturel et paysager exceptionnel.
- > Des prix du foncier élevés, limitant l'accès pour de nombreux ménages.
- > L'absence d'une véritable centralité.

→ Les questions qui se posent

Comment accueillir de nouveaux résidents ?

Comment renforcer la centralité ?

Comment valoriser le patrimoine bâti et naturel et le caractère rural de la commune ?

MISE EN PLACE DE L'ATELIER

→ L'objectif de l'atelier

Apporter un regard croisé sur la commune et faire émerger et partager les grands enjeux paysagers du territoire, dans le cadre de la réflexion PLU de la commune.

→ Les acteurs mobilisés

Élus communaux et services techniques de la mairie de Puy Sanières, chargée de communication et interprétation et chargé de mission architecture et urbanisme du Parc national des Écrins, Service Aménagement Soutenable Unité Urbanisme et Risques de la DDT des Hautes-Alpes, paysagiste du CAUE de l'Isère, paysagiste-doctorante du Réseau des Parcs naturels régionaux et Parcs nationaux de Rhône-Alpes, chargé de mission paysage de la DREAL PACA, paysagiste conseil de la DDT des Hautes-Alpes, architecte du CAUE des Hautes-Alpes, Parc national du Mercantour, paysagiste et urbaniste de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise.

→ Les outils mobilisés

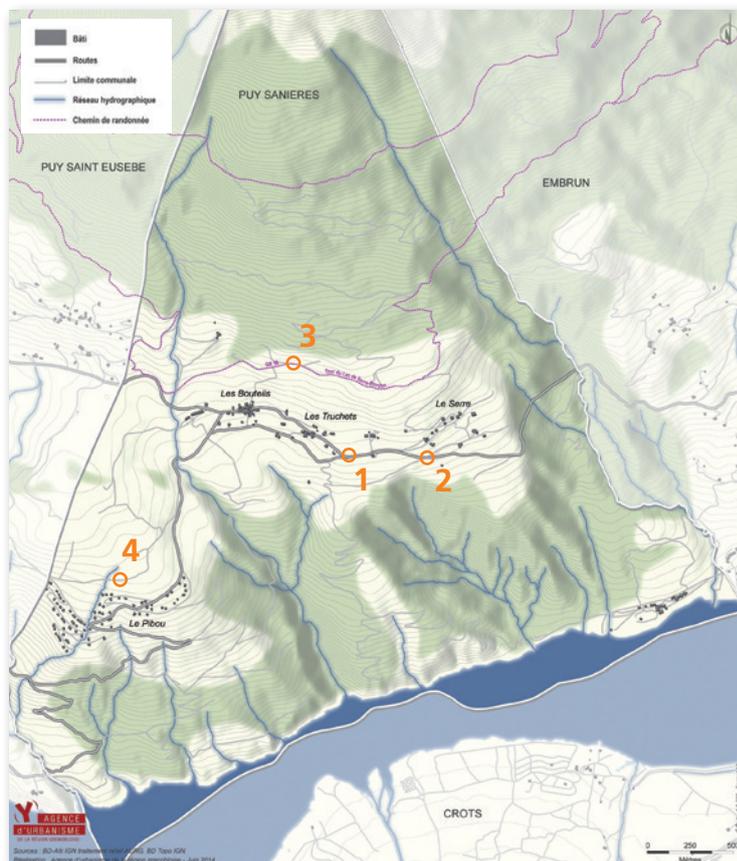
La photographie.



E. Zydovnik - AURG

DÉROULEMENT DE L'ATELIER

1. Mini-enquête photo et visite de la commune en groupe, échanges et débats.
2. Atelier - débat thématique en salle.
3. Bilan et restitution de la journée en salle.



E. Zydovnik - AURG

- Points de vue analysés lors de la visite de la commune (choisis avec l'équipe municipale en début d'atelier)

APPORTS DE L'ATELIER

ATELIER N°1 : MINI-ENQUÊTE PHOTO

Principe et objectifs

L'enquête-photo permet de dégager les représentations vécues ou inconscientes, personnelles et collectives du paysage. L'acte de photographier contribue également à la reconnaissance sociale du paysage et au renforcement de l'identité des territoires. A chacun des arrêts et munis d'un questionnaire-guide, les participants, par groupe de 2 ou 3, ont ainsi été mobilisés pour photographier ce qui, selon eux, représentait :

- Le paysage « vitrine » de Puy Sanières
- Le paysage « dégradé »
- Le paysage « patrimoine »
- Le paysage en perspective (de demain)

Le paysage « vitrine »

- > Les vues emblématiques sur le lac et le versant opposé de la commune depuis le site de Pierre Plate
- > La vue sur les aiguilles de Charrières
- > La vue sur le Mont Guillaume
- > La vue générale sur le plateau des Puy



J. P. Paris

Le paysage « patrimoine »

- > Les fours communaux du Serre et des Bouteils
- > La chapelle des Truchets
- > La maison « Le château »
- > Le paysage naturel et agricole
- > La vue sur le clocher de Puy St-Eusèbe
- > L'épannelage des maisons alignées sur une même ligne de niveau
- > Les clapiers
- > L'écluse
- > L'église du village



J. P. Paris

Le paysage « dégradé »

- > L'habitat peu homogène
- > La dégradation de la retenue d'eau de l'écluse et des nombreuses autres petites retenues
- > La dégradation des murets en pierres sèches
- > Les moloks
- > Les maisons avec trop de pierres apparentes
- > Les hangars peu qualitatifs



J. P. Paris

Le paysage en perspective

- > La jonction entre les hameaux (Les Bouteils / Les Truchets et Le Serre / Le Forest)
- > Le doublement de la ligne THT avec suppression des lignes existantes
- > La rénovation du bâti, de la chapelle
- > La fermeture progressive des zones de prairies et de fauches
- > L'ensablement du lac de Serre-Ponçon
- > L'extension du Pibou
- > Faut-il donner à l'entrée du côté de Serre une organisation plus « rue » ?



C. Buevoz - AURG

ATELIER N°2 : ATELIER - DÉBAT

Principe et objectifs

Suite à cette visite, un atelier - débat illustré par des photographies préalablement réalisées a été mené en salle autour des thématiques suivantes :

- Le bâti (ancien et récent)
- Les espaces agricoles de plateau
- Les espaces publics
- Les pâturages
- Les entrées de bourg
- Les paysages construits

Ce travail a permis de révéler les dynamiques paysagères en cours (ou passées) et de faire ressortir les grands enjeux paysagers de la commune.

Le bâti ancien



E. Zydownnik - AURG

Éléments de diagnostic :

- > Un patrimoine bâti identitaire et bien entretenu.
- > Des potentiels résiduels en « dent creuse » et en restauration dans les hameaux.

Premiers enjeux :

- > Quel potentiel en réhabilitation ?
- > Quel potentiel de construction en « dents creuses » ? Pour quel type d'habitat / de résident ?
- > De nombreux éléments de patrimoine bâti, pour partie restaurés, identifiés : deux fours, une cabane d'alpage, l'église et la cure, une chapelle, des fontaines, ...

Le bâti récent



E. Zydownnik - AURG

Éléments de diagnostic :

- > Un lotissement bien localisé, au sens « pas sur des terres agricoles fertiles ».
- > Une problématique de prix du foncier, limitant l'accession pour de nombreux ménages.
- > Des potentiels de construction sur terrains communaux alentour équipés (réseaux).

Premiers enjeux :

- > Quel potentiel d'évolution du hameau du Pibou ? Densification, extension, aménagement d'espaces publics, des abords de voirie ?
- > Quel potentiel pour les terrains communaux alentour (actuellement non constructibles au POS) ?

Les espaces publics



E. Zydownnik - AURG

Éléments de diagnostic :

- > Un espace public peu attrayant depuis la route : parking, moloks, ...
- > Un espace calme, sécurisant et agréable situé derrière la mairie mais non perceptible depuis la route.
- > Une signalétique mal implantée.

Premiers enjeux :

- > Valoriser cet espace pour le conforter comme lieu de rencontre.
- > Réaffirmer la centralité du village.
- > Quels services, activités, etc. ?
- > A 20 ans, quel projet pour ce centre ? Ne pas réduire le potentiel du lieu.

→ Les entrées de bourgs



E. Zydovnik - AURG

Éléments de diagnostic :

- > Plusieurs entrées de bourg (au sud du Pibou, à l'est des Truchets et à l'ouest des Bouteils).
- > Des moloks localisés à l'entrée côté Pibou et côté Truchet, pour minimiser les déplacements (dépôt des ordures ménagères sur les trajets quotidiens).

Premiers enjeux :

- > Où matérialiser les entrées de bourg (signalétique) et comment les valoriser (aménagement des abords de voirie, ...)?
- > Faut-il marquer l'entrée et affirmer la centralité au niveau de la mairie par l'aménagement d'un espace public?
- > Quel traitement et quelle localisation pour les points de collecte des déchets?

→ Les espaces agricoles de plateau



E. Zydovnik - AURG

Éléments de diagnostic :

- > Une volonté partagée de préserver les terres agricoles et le « caractère rural » de la commune.
- > Des terres agricoles bien exploitées, en reconquête par rapport à quelques années auparavant.
- > Des installations récentes pour du maraîchage pour de la transformation et vente directe.
- > Des haies à entretenir.

Premiers enjeux :

- > Préserver les terres agricoles et maintenir les facilités d'exploitation.
- > Accompagner les projets d'installation de nouveaux exploitants.
- > Préserver les haies bocagères et/ou autres éléments garants de l'identité communale (ex. petits canaux).
- > Bien définir ce qu'est le « caractère rural » (champs ouverts, haies, canaux, chemins, etc.) et voir comment le conserver.

→ Les espaces agricoles de coteaux



E. Zydovnik - AURG

Éléments de diagnostic :

- > Pâturages utilisés seulement au printemps.
- > Colonisation forestière en cours.
- > Volonté de préserver ces espaces ouverts.

Premiers enjeux :

- > Eviter l'enfrichement de ces secteurs.
- > Le rôle du pâturage dans l'entretien des paysages.

→ Les paysages construits



E. Zydovnik - AURG

Éléments de diagnostic :

- > Clapiers, murets et écluses, etc. sont des éléments identitaires de la commune à préserver / valoriser.

Premiers enjeux :

- > Quels éléments préserver et comment les choisir?



CONCLUSION DE L'ATELIER

3 grands enjeux paysagers

- > La valorisation du patrimoine (bâti et naturel) et du caractère rural de la commune.
- > Le développement maîtrisé de l'urbanisation.
- > Le confortement de la centralité.

SUITES DE L'ATELIER

- Réunion avec l'ensemble du conseil municipal, le Parc national des Écrins, la DDT et le CAUE des Hautes-Alpes (bilan de l'atelier, réflexion PLU, ...)

SUITES POSSIBLES

- **Lancement de l'élaboration du PLU :** délibération de lancement et choix d'un bureau d'études (démarches qui peuvent être accompagnées par le CAUE, le Parc national des Écrins et la DDT).
- **Lancement d'études préalables :**
 - Bilan / évaluation du POS
 - Inventaires floristiques et faunistiques, des zones humides, du petit patrimoine
 - Etc.
- **Lancement de la concertation :** ateliers sur le terrain avec l'ensemble de l'équipe municipale, démarche participative à destination des habitants (type enquête photo sur quelques mois suivie d'une exposition en mairie, ...).

BESOIN D'UN CONSEIL OU D'ACCOMPAGNEMENT ?

la boîte à outils
mOtif
paysages

Service Aménagement
Domaine de Charance, 05000 Gap
Accueil : 04 92 40 20 10
accueil@ecrins-parcnational.fr

à voir

À VOIR

- > Fiche Motif n°1 : « Les paysages construits »
- > Fiche Motif n°2 : « Les villes, bourgs et villages »
- > Fiche Motif n°3 : « Les infrastructures »
- > Fiche Motif n°4 : « Les espaces agricoles de coteaux »

- > Fiche Motif n°5 : « La forêt »
- > Fiche Motif n°6 : « Les espaces agricoles de plaines et de plateaux »
- > Fiche Motif n°9 : « Les routes »
- > Fiche Motif n°10 : « Les aménagements de découverte de la montagne »